

COMMISSION D'UTILISATION REGIONALE

: <http://curnordpasdecalais.fr>

Président : Jean-Claude VANEHUIN – BP 5 – 59162 OSTRICOURT

Tél/Fax : 03.27.89.85.25 – E-mail : cshn.vanehuin@wanadoo.fr

Secrétaire : Christine LENNE – 2 rue Jules Guesde – Impasse A – 62575 BLENDÉCQUES

E-mail : lennech@aol.com

le 21 Juillet 2017

Madame , Monsieur,

I) INFORMATION POUR L'ETABLISSEMENT CALENDRIER 2018 :

- Organisation du championnat Régional d'OBEISSANCE : section METROPOLE
- Organisation des championnats RING : section SAMBRE-ESCAUT
- Organisation des sélections HA : section LITTORAL - ARTESIENNE

II) CHAMPIONNAT REGIONAL RING :

Le championnat SENIOR : pour les chiens de 5 ans et plus ou de moins de 5 ans mais ayant déjà participé aux Sélectifs et le JUNIOR pour les chiens de moins de 5ans n'ayant jamais fait de sélectif

Le championnat SENIOR aura lieu les 30 SEPTEMBRE et 1^{er} OCTOBRE et le JUNIOR les 21 et 22 OCTOBRE à **MONT BERNANCHON**.

Jury des Championnats : Juge : Jean-Pierre POIRIER – HA : Aurélien CASOLE niveau 3 et Romain MALLET niveau 3 -

Restauration sur PLACE -

Engagement à envoyer **avant le 8 SEPTEMBRE 2017** (cachet de la poste faisant foi) pour les 2 Championnats au **SECRETARIAT DE LA CUR : Christine LENNE** – 2 Rue Jules Guesde – Impasse A – 62575 BLENDÉCQUES accompagné d'un chèque de **20 euros** à l'ordre du club organisateur du Championnat et d'un certificat antirabique.

III) SELECTION D'HOMME ASSISTANT RING à CAMBRAI les 14 et 15 OCTOBRE 2017 : Ring Niveau 1 -

La Journée de formation **impérative** pour passer la sélection est prévue sur le terrain de **Bruay sur Escaut** situé au complexe sportif Jean-Philippe Gatien (rue Hoche). Pour les inscriptions et/ou renseignements pour cette journée , contacter : Marc VILLAIN – 28 Chemin de l'ancienne écluse – 59860 BRUAY/ESCAUT :

- **Les 23 et 24 SEPTEMBRE**

En ce qui concerne les **engagements pour la sélection**, il faut les envoyer au **secrétariat de la CUR** – Christine Lenne – 2 rue Jules Guesde – impasse A – 62575 BLENDÉCQUES

pour le 4 Octobre dernier délai accompagnés des certificats médicaux et d'un chèque de 15 euros à l'ordre du club de CAMBRAI

OBLIGATION DU CANDIDAT :

- 1) Avoir 16 Ans révolus et l'accord parental pour les mineurs.
- 2) Fournir un certificat établi par un **MEDECIN DU SPORT** pour la pratique de sports violents (voir pages jaunes : **Médecins : Médecine et biologie du sport**).
- 3) Fournir un certificat médical attestant la vaccination antitétanique
- 4) Adresser le chèque d'engagement à l'ordre du club organisateur
- 5) Fournir l'attestation d'assurance du club. Le club doit également être habilité par la S.C.C. dans le cadre des activités de mordant.
- 6) Niveau 1 : un chien niveau 1 et un chien niveau 3
- 7) Le Numéro de la licence HA d'entraînement (obligatoire pour passer la sélection)

Vous souhaitant bonne réception de la présente et comptant sur votre participation pour transmettre les informations,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations cynophiles.

Pour la Commission d'Utilisation
Christine LENNE
Secrétaire